

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 30 janvier 2006

**MAIRIE DE DIJON****Président** : M. REBSAMEN**Secrétaire** : M. PERRON

Membres présents : M. MILLOT - Mme TENENBAUM - M. G. GILLOT - Mme POPARD - M. MASSON - M. MARTIN - M. PRIBETICH - M. PINON - Mme DURNERIN - M. DUPIRE - M. J.P. GILLOT - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - M. SAUNIE - Mme MAILLOT - Mme SEGUIN-FILLEY - Mme BESSIS - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET - M. MARCHAND - M. MAGLICA - M. JULIEN - Mme FLAMENT - Mme MANSAT - M. BOUHELIER - Mme DELEBARRE - Mme BIOT - Mme LEMOUZY - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - Mme BERNARD - Mme AVENA - Mme DE ALMEIDA - M. BEKHTAOUI - Mme BOUCHARD-STECH - Mlle MASLOUHI - M. NUDANT - Mme JARZAGUET - M. JAPIOT - Mme WILLIAMS - Mme CHOUX - Mme REVEL-LEFEVRE - Mme THYEBALUT - M. DUGOURD - Mme VANDRIESSE

Membres excusés : M. BERTELOOT - M. ALLAERT - M. DANIERE (pouvoir M. PRIBETICH) - M. BAZIN - M. BRIOT - Mme KAROUBI (pouvoir M. BAZIN) - M. J.P. GUION (pouvoir M. JAPIOT)

Membres absents :

OBJET

DE LA DELIBERATION

Personnel municipal- Modification du tableau des effectifs

Monsieur Millot, au nom des commissions du Personnel, et des Finances, expose :

Mesdames, Messieurs,

Il convient de procéder à une modification du tableau des effectifs pour l'adapter à l'évolution des besoins des services.

Il s'agirait de supprimer dix-neuf postes et parallèlement d'en créer dix-neuf autres.

Ces suppressions et créations de postes seraient les suivantes :

<u>Budget principal</u>		
Cabinet du maire	• 1 adjoint administratif	• 1 rédacteur
Education et enseignement supérieur	• 2 adjoints administratifs	• 2 rédacteurs
	• 1 agent technique qualifié	• 1 agent de maîtrise
Sports	• 1 éducateur des activités physiques et sportives	• 1 conseiller des activités physiques et sportives
Démocratie locale et politique de la ville	• 1 rédacteur	• 1 attaché
Architecture-Bâtiments-Ateliers	• 1 technicien supérieur	• 1 ingénieur
	• 2 contrôleurs de travaux	• 2 agents de maîtrise principaux
Direction des Ressources Humaines	• 2 adjoints administratifs	• 2 rédacteurs
Espaces Verts et Environnement	• 1 agent technique qualifié	• 1 agent de maîtrise principal
Culture	• 1 agent technique qualifié	• 1 agent de maîtrise
	• 1 assistant d'enseignement artistique à mi-temps	• 1 assistant spécialisé d'enseignement artistique à mi-temps
	• 1 agent du patrimoine	• 1 agent qualifié du patrimoine

<u>Budget du stationnement</u>	• 3 agents des services techniques	• 3 agents techniques qualifiés
<u>Budget de l'Auditorium</u>	• 1 agent technique	• 1 agent technique qualifié

Le Comité Technique Paritaire, consulté, a émis un avis favorable.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions du Personnel et des Finances, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1) approuver les créations et suppressions de postes proposées dans le présent rapport, qui interviendront le 1^{er} février 2006.

2) dire que la dépense sera prélevée sur les crédits des budgets successifs.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Pour Extrait Conforme
Le Maire,
Pour le Maire, le Premier Adjoint,

Alain MILLOT